

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT VOS TRANSFERTS SUR L'ÉTRANGER



Cher Client,

Dans le cadre de l'exécution de vos transferts sur l'étranger, Capital Bank souhaite attirer votre attention sur certaines informations et certains documents qui doivent impérativement être fournis afin de faciliter le traitement de vos opérations et d'éviter tout retard.

Pour tout transfert international, il est important de :

1. Bien identifier le bénéficiaire des fonds

Vous devez être en mesure de fournir des informations précises sur le bénéficiaire, notamment :

- son nom complet tel qu'il apparaît sur le compte détenu auprès de la banque à l'étranger ;
- son adresse à l'étranger ;
- dans le cas d'une entreprise, la nature de ses activités.

2. Fournir les informations bancaires complètes du bénéficiaire

Afin que le transfert puisse être exécuté correctement, certaines coordonnées bancaires sont obligatoires :

- le code SWIFT est requis pour les transferts sur l'étranger ;
- le code ABA seul n'est pas suffisant ;
- pour certains pays, des informations additionnelles sont également nécessaires :
 - Europe, Mexique, Brésil, etc. : IBAN ou CLABE en plus du SWIFT ;
 - Canada : numéro de transit en plus du SWIFT.

3. Fournir un motif clair et valide pour le transfert

Le motif communiqué doit être suffisamment précis. Des mentions générales comme « paiement fournisseur », « paiement facture » ou « achat de marchandises » ne sont pas suffisantes à elles seules.

Il convient d'indiquer, selon le cas :

- le numéro de facture ;
- la nature exacte des biens ou services payés ;
- toute information pertinente permettant de comprendre l'objet du transfert

4. Veiller à la cohérence de l'opération avec votre profil ou vos activités

Les opérations effectuées doivent correspondre à la nature de vos activités personnelles ou commerciales. Toute incohérence peut entraîner des vérifications additionnelles et retarder le traitement du transfert.

5. Disposer des documents justificatifs appropriés

Selon la nature du transfert, vous devez pouvoir présenter les documents de support requis, tels que :

- facture fournisseur au nom de l'expéditeur ;
- contrat de service ;
- documents légaux ou notariés ;
- ou tout autre document justificatif lié à l'opération.

Nous vous rappelons également que la banque peut, en tout temps, demander toute information ou toute pièce additionnelle jugée nécessaire dans le cadre de l'analyse ou de la vérification d'un transfert.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous invitons à vous rapprocher de votre succursale pour toute question ou pour vous assurer que votre dossier est complet avant l'émission de votre transfert.

